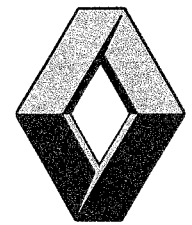
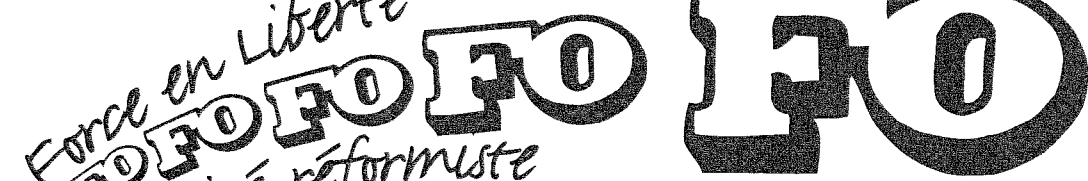


La Force en Liberté
L'efficacité réformatrice



Le : 1 mars 2010 – TG10

Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

REUNION AVEC PELATA

La Direction n'a pas fait la sourde oreille mais n'a pas pour autant beaucoup ouvert la bouche....

Suite à l'annonce faite par M. PELATA d'octroyer des primes variables à ses 2 800 cadres supérieurs pour un total de 30 millions d'euros, la réaction des salariés ne s'est pas faite attendre.

Dés ce vendredi 19 février, les salariés se sont spontanément mis en grève par rapport à cette disparité orchestrée par la Direction Générale sur la rémunération de ses salariés.

La Direction Générale a dans un premier temps réagi positivement et a accepté la tenue d'une réunion ce lundi 1^{er} mars.

Au cours de cette réunion, M. PELATA a en premier lieu tenté de s'expliquer sur cette prime accordée aux cadres supérieurs.

Nous lui avons rappelé que l'objet des mouvements sociaux n'était pas tant ce que certains ont eu mais surtout ce que les autres n'ont pas eu.

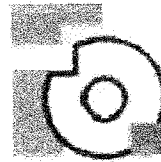
Après insistance de notre part, la Direction Générale a quand même fini par faire quelques timides avancées.

- **Renégociation de l'accord sur l'intéressement aux bénéficiaires en ne prenant plus en compte uniquement la Marge Opérationnelle mais également le Free Cash Flow.**
- **Une possibilité d'avance de cette prime en septembre selon les résultats du premier semestre 2010.**
- **Un début de discussion d'avenant dès le 15 mars.**
- **Une révision/négociation des accords d'intéressement locaux en vue de déboucher sur d'éventuels avenants propres à chaque établissement, afin d'augmenter le montant de ces primes.**

FORCE OUVRIERE a par ailleurs demandé que les périodes de chômage soient neutralisées pour le calcul des montants individuels.

Face au peu d'engagements concrets de la Direction Générale ce lundi 1^{er} mars, l'intersyndicale centrale (FO-CFE/CGC-CFDT-CGT-CFTC) a élaboré un courrier commun qui à nouveau sera adressé à M. PELATA.

D'autre part, une partie de ces organisations syndicales, dont FO, appelle à des débrayages les jeudis 4 et 11 mars 1h minimum en fin de poste afin de peser le plus possible sur ces négociations à venir.



Monsieur Patrick PELATA
Directeur Général délégué aux opérations
13/15 quai le Gallo
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Boulogne Billancourt, le 1 mars 2010

Copie :
Gérard LECLERCQ DRHG

Objet : Demande de prise en compte.

Monsieur le Directeur,

A l'issue de notre entrevue du lundi 1 mars, nous avons échangé nos appréciations respectives sur le contenu de vos propositions.

Vous nous avez proposé :

- d'introduire par voie d'avenant négocié vers le 15 mars prochain, des éléments de Free Cash Flow dans l'accord d'intéressement aux résultats financiers en vue d'un éventuel versement d'une prime en septembre, y compris à défaut de profit net.
- de travailler à une meilleure coordination des systèmes d'intéressement aux performances des établissements,
- d'engager une négociation sur la rémunération des ETAM, en vue de leur étendre le même principe de rémunération que les cadres avec une Prime de Performance Cadres.

A l'unanimité, nous considérons que vos propositions ne répondent pas aux demandes que chacun d'entre nous a pu vous formuler.

En décembre dernier, nous avons négocié les salaires sur la base d'une estimation d'un Free Cash Flow avoisinant les 800 millions d'€. La direction nous avait alors déclaré être obligée de limiter à 500 € la prime uniforme versée en deux fois (Janvier et mars).

Or, à l'annonce des résultats financiers, nous apprenons que le montant du Free Cash Flow est en fait de 2 100 millions, soit 2,6 fois supérieur aux prévisions.

Après cette annonce, vous débloquez 30 millions d'€ sous forme d'une Prime de Performances Groupe aux 2 800 cadres dirigeants, alors que 55 000 salariés devraient se contenter d'une prime de 500 € pour un budget global de 27 millions d'€.

Vous n'avez pas tenu compte de nos interventions et vous sous estimez le sentiment des salariés sur l'inégalité de traitement dans notre entreprise. Celui-ci s'est déjà exprimé de différentes manières selon les sites et votre position n'est pas de nature à apaiser le mécontentement, au contraire.

Les salariés n'attendent pas une hypothétique prime dont le versement serait renvoyé à septembre.

Il y a urgence à annoncer rapidement la revalorisation du montant de la prime de 500 €. Le Free Cash Flow est 2,6 fois supérieur, la prime doit être recalculée dans les mêmes proportions.

Nous restons disponibles pour en discuter à tout moment.

Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CFDT :

Fred DIJOUX

Pour la CFE-CGC :

Gérard BLONDEL

Pour la CGT :

Fabien GACHÉ

Pour FO :

Laurent SMOLNIK

Pour la CFTC :

Lionel HEIN